



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 29 mars 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 22 mars 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, David Le Doussal, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Géraldine Guet
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Danièle Kha
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

21. RAID ADOS 2017 : PARTICIPATIONS FINANCIERES AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Exposé :

Dans le cadre de l'organisation du RaidAdos 2017, la Ville de Quimperlé apporte une aide financière aux associations contribuant activement à l'organisation de l'épreuve.

Ce RaidAdos aura lieu le dimanche 14 mai, dans l'après-midi. Le principe du raid ne change pas : inscription en amont du duo (dont un au moins scolarisé à Quimperlé).

Au départ de Kermec, les participants enchaîneront diverses épreuves : Trail, canoë sur l'Ellé, course à pied dans la ville, tir à l'arc, course d'orientation au parc du Bel Air et dans le collège Jules Ferry, descente en rappel de la Montagne Ste Catherine pour une arrivée à la prairie Saint Nicolas. Il n'y aura pas de classement.

Les points pourront être donnés lors de certaines épreuves (tir à l'arc, course d'orientation...). Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une découverte de sports d'extérieur.

Le même esprit anime l'idée d'aménager la prairie Saint Nicolas en parc d'aventures avec différentes structures : tyrolienne, slackline (marche sur une sangle tendue entre deux arbres), labyrinthe d'orientation, initiation rugby, tirs au but et découverte du vtt, du tennis de table, des arts du cirque et du basket... ouverte au grand public toute l'après-midi.

Pour ce raid, les associations suivantes apportent leur partenariat : Les Araignées de l'Ouest, le CKCQ, ATAQ, le ROCK, le TTK, le KBC, les Circopathes, le Club d'Orientation Lorientais, le KYT VTT.

Pour l'encadrement technique du raid, il est proposé une aide financière de 80€ par personne présente à la journée et 40€ pour une demi-journée.

Les associations mettant en place des animations tous publics bénéficieront d'une aide forfaitaire de 80€ l'après-midi par atelier.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de donner un avis favorable au versement d'une aide financière aux associations participantes selon les critères ci-dessus.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 22 mars 2017

Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.